

Muslima Voyages

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES
Business Center
Immatriculée à DUBAÏ
LICENCE N°45000185

Contact & Informations

Lundi – Jeudi : 09h – 19h
Vendredi : 09h – 12h
contact@muslimavoyages.com

Facture Numéro	FAC-0943
Facture Date	12 mars 2025
Date échéance	12 juin 2025
Total à payer	5 990,00 €

A l'attention de

Beatrice EID
beatrice.eid@live.fr

Retrouvez les photos de votre chambre [via ce lien](#)

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	Hotel IC HOTELS SANTAI FAMILY RESORT 10 nuits deux chambres standard vue terres all inclusive 4 au 14 juillet 2025 3 adultes + 3 enfants + 1 bébé Less transferts aéroport avec un chauffeur privé sont inclus	6 318,14 €	6 318,14 €
1	Vols A/R SUN EXPRESS Départ de Paris le 4 juillet 2025 à 17h45, arrivée le 4 juillet 2025 à 22h40 à Antalya (vol direct), Retour le 14 juillet 2025 depuis Antalya à 13h35, arrivée à Paris le 14 juillet 2025 à 16h55 (vol direct). 1 bagage de 20kg inclus par personne	2 671,86 €	2 671,86 €

Sous Total	8 990,00 €
Tax	0,00 €
Payé	-3 000,00 €
Total à payer	5 990,00 €

La réservation devra s'effectuer pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.

Il est important de vérifier vos assurances voyage avant de réserver (soit en contactant votre banque pour vérifier l'assurance de votre carte bancaire

soit vous contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire).

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet www.muslimavoyages.com.

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera F2ZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.
